



Le 3 janvier 2014

Paul Dewar, député
1306, rue Wellington, bureau 304 (bureau principal)
Ottawa ON K1Y 3B2

M. Dewar,

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) est l'agent de négociation qui représente plus de 7 800 employés de Postes Canada, composé de 95 % de femmes qui travaillent dans 3 377 bureaux de poste ruraux. Depuis 1902, l'ACMPA se bat pour les droits des employés de bureaux de poste ruraux et pour un plein accès aux services postaux pour les Canadiens en milieu rural. Nos batailles ont placé l'accent sur l'équité en matière d'emploi, l'équité salariale, les divers avantages sociaux et la lutte contre la fermeture des bureaux de postes ruraux. C'est ce que nous sommes, c'est ce que nous faisons.

Avant Noël, trois (3) de mes collègues et moi-même avons assisté à la réunion d'urgence du Comité des transports convoquée pour étudier le Plan d'action en cinq points de la Société canadienne des postes. Malheureusement, nous n'avons pu obtenir qu'un statut d'observateurs. On nous a dit qu'il était trop tard pour participer plus pleinement.

Nous avons été très satisfaits des questions que vous avez posées à M. Chopra, puisqu'elles abordaient certaines des principales questions que nous aurions aimé poser si nous avions eu la possibilité de nous présenter devant le Comité.

À titre d'intervenants dans l'avenir de la durabilité de la Société et dans la résolution de **nos** problèmes de pension, nous estimons important d'établir des voies de communication avec votre parti afin de travailler à trouver des solutions à ces problèmes. Bien qu'elle se soit adressée à M. Chopra et au ministre Flaherty, l'ACMPA n'a jamais été consultée dans l'élaboration de ce Plan d'action et, à l'instar de beaucoup d'autres intervenants et groupes d'intérêt, n'a jamais participé au processus de consultation qui l'a précédé.

Dans les années 1980, sous le gouvernement Mulroney, la Société a élaboré un plan d'entreprise visant à fermer les bureaux de poste ruraux et à établir à leur place des franchises d'un océan à l'autre. L'ACMPA, avec des membres de la communauté, a réussi à mettre un terme à la fermeture et un moratoire a été créé. La Société a maintenant une nouvelle stratégie pour fermer les bureaux de poste corporatifs menant au même résultat final.

Permettez-moi d'expliquer : il y a quelques années, la Société a commencé à fermer les bureaux de poste le samedi, pendant le dîner, à changer les heures de service en retardant l'ouverture et en avançant la fermeture. Souvent, nos membres travaillent dans des bureaux à court de personnel et se font dire de retarder le courrier jusqu'à ce qu'ils puissent s'en occuper. Il est clair que l'objectif du Plan d'action en cinq points est de changer la Société jusqu'à ce que nous ne soyons plus le bureau de poste « pratique », de façon à ce que les consommateurs adoptent plutôt les franchises avec leurs heures pratiques, leur service de fin de semaine et leur stationnement accessible.

Pour citer ce Plan d'action : « le renforcement du réseau de vente au détail de Postes Canada n'est pas simplement une question d'ajout de bureaux de poste franchisés. Il s'agit surtout d'améliorer la commodité des bureaux de poste. »

En réduisant les heures de service au public dans les bureaux de poste de la Société, la direction de la SCP nous met dans une situation qui ne peut mener qu'à l'échec. L'annonce d'une augmentation du prix et d'une réduction des services le même jour a provoqué le mécontentement de beaucoup de clients, et ce, à l'époque la plus occupée de l'année.

Olivia Chow a déclaré : « ... on ne sauve pas une entreprise en réduisant les services, en repoussant les clients et en augmentant les coûts... »

En outre, le Rapport annuel 2012 de Postes Canada indique que la façon la plus économique de livrer le courrier par adresse est une case postale dans un bureau de poste.

En octobre 2013, l'ACMPA a envoyé une lettre à Deepak Chopra indiquant sa disposition à travailler avec Postes Canada et offrant quelques suggestions. Nous avons informé M. Chopra du fait que beaucoup de communautés rurales et des Premières nations partout au Canada n'ont pas d'établissements financiers. Les bureaux de poste ruraux sont un endroit idéal pour offrir des services bancaires, même limités. Nous avons rappelé au PDG que l'infrastructure est déjà en place et que nos membres (ses employés) possèdent une autorisation de sécurité et sont cautionnés. On nous a informés que la Société avait étudié la possibilité d'offrir des services bancaires dans les bureaux de poste et que cela ne serait pas un service nécessaire parce que les besoins sont déjà satisfaits pour les Canadiens. Cet énoncé est en totale contradiction avec les paroles de l'ancienne PDG de Postes Canada, Mme Moya Green, qui aimait alors et aime toujours l'idée d'ajouter un flux de rentrées de fonds à la Société.

Postes Canada n'a jamais demandé à l'ACMPA d'offrir des commentaires et ne pouvait pas nous indiquer dans quelle mesure elle avait consulté les Canadiens vivant dans des communautés rurales et éloignées. Dans le Plan d'action, on indique que quarante-six (46) communautés de tout le pays ont été visitées par les cadres de la SCP pour recueillir leurs commentaires. Sur ces quarante-six (46) communautés, deux (2) seulement se trouvaient dans des villes ayant des bureaux de l'ACMPA. Ces deux communautés se trouvent au Manitoba, soit Carman et Niverville. Encore une fois, l'ACMPA n'a jamais été invitée à ces réunions, où l'on a discuté de l'avenir de la Société, qui affecte nos membres et les communautés dans lesquelles ils travaillent. Détail intéressant, ces deux (2) communautés se trouvent dans des circonscriptions conservatrices. Cela nous laisse croire que si vous invitez le bon groupe cible, vous obtiendrez les réponses que vous voulez obtenir.

La Société doit réaliser que dans ses bureaux de poste ruraux, une énorme quantité d'employés travailleurs, loyaux et soucieux de leur communauté s'efforcent d'assurer la réussite de la Société. Ce que Postes Canada propose de faire gaspille cet actif et menace son avenir.

Sincères salutations,

original signée par :

Brenda McAuley
Présidente nationale
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints

BM/cl